

Réf: Dossier 447256

Avis de constitution

SOCIETE « SERIM SOLAR »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME VERS LE
CARREFOU ARAFAT LOT 3686 ILOT 300, Lot 3686, Ilot 300

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SERIM SOLAR »

Objet : PRODUCTION

DISTRIBUTION

COMMERCIALISATION D'ENERGIE SOLAIRE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME VERS LE
CARREFOU ARAFAT LOT 3686 ILOT 300, Lot 3686, Ilot 300

Dirigeant(s) M DIOP MBARACK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10623 du 17/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63925/GTCA/RC/2025 du 17/10/2025

